

**Annexe 7 :**  
**Ordre de Domiciliation**

Un ordre de domiciliation est recommandé en vue de faciliter la gestion pour notre service comptabilité/finances

713

**Ordre de domiciliation SEPA Core Direct Debit**

<p><b>Le (la) soussigné(e)</b> <small>(au nom de qui les créances sont établies)</small></p>	<p>Nom complet</p> <p>Nom de l'enfant/ des enfants</p> <p>Rue, N°</p> <p>C.P., Localité</p> <p>Pays</p>																
<p><b>pré la firme</b> <small>(qui établit les créances)</small></p> <p><b>portant le no ID créancier</b> <small>d'encasner à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse toutes créances portant référence au n° matricule</small></p> <p><b>auprès de la banque</b></p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Nom</td> <td>CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE</td> </tr> <tr> <td>Rue, N°</td> <td>44, BOULEVARD JOSEPH II</td> </tr> <tr> <td>C.P., Localité</td> <td>L-1840 LUXEMBOURG</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">LU72ZZZ000000000000042200</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="height: 20px;"> </td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>BGL BNP Paribas</td> </tr> <tr> <td>Rue, N°</td> <td>50, avenue J.F. Kennedy</td> </tr> <tr> <td>C.P., Localité</td> <td>L-2951 Luxembourg</td> </tr> </table>	Nom	CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE	Rue, N°	44, BOULEVARD JOSEPH II	C.P., Localité	L-1840 LUXEMBOURG	LU72ZZZ000000000000042200				Nom	BGL BNP Paribas	Rue, N°	50, avenue J.F. Kennedy	C.P., Localité	L-2951 Luxembourg
Nom	CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE																
Rue, N°	44, BOULEVARD JOSEPH II																
C.P., Localité	L-1840 LUXEMBOURG																
LU72ZZZ000000000000042200																	
Nom	BGL BNP Paribas																
Rue, N°	50, avenue J.F. Kennedy																
C.P., Localité	L-2951 Luxembourg																
<p>par le débit du compte bancaire</p>	<p>IBAN: L U  </p> <p>BIC:  </p>																
<p><b>(*) titulaire du compte</b></p>	<p>Nom complet</p> <p>Rue, N°</p> <p>C.P., Localité</p> <p>Pays</p>																

Lieu \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Signature(s) pour accord

Le donneur d'ordre
Le titulaire du compte (\*)

**(\*) Exigé seulement si les factures ne sont pas émises au nom du titulaire du compte**

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le prélèvement du montant dû ce fait le dernier jour ouvrable du mois.

L'ordre de domiciliation est à compléter et à signer une seule fois - il reste valable jusqu'à révocation. Si vous avez déjà signé un ordre de domiciliation, il n'est pas nécessaire de le renouveler, sauf si vos coordonnées bancaires ont changé.